

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le député, mais il me semble dépasser le sujet que nous étudions, à savoir les modifications à la loi électorale du Canada et à certaines autres lois.

M. Clark (Rocky Mountain): J'en prends note, monsieur l'Orateur. Le point que j'essaie de faire valoir, c'est qu'il y a toujours eu de la confusion dans l'esprit du parti libéral entre la politique partisane de ce parti et l'intérêt public du pays. Ce bill, s'il doit avoir de bons résultats et traiter tous les partis au pays sur un pied d'égalité, ne peut rester muet comme le projet qui a été présenté.

L'absence de toute mention de l'abus de pouvoir du parti ministériel n'est pas due au hasard. On en a eu des exemples dans les agissements du gouvernement actuel au cours des dernières années. Il y a eu la modification du Règlement qui a sérieusement limité les pouvoirs du Parlement et l'incident dont nous avons été témoins l'autre soir, quand le président du Conseil privé (M. MacEachen) a frustré le Parlement de son droit de s'opposer à des dépenses données. Il faut se rappeler Information Canada dont le but pur et simple était de mousser la cause du parti au pouvoir. Il faut se rappeler l'attitude du premier ministre (M. Trudeau), avant sa période temporaire de repentir, quand il a qualifié les députés de ce côté-ci de la Chambre de nullités.

Ce bill constitue pour le parti libéral une arme de plus contre la démocratie. Il empêche les autres partis de lui faire concurrence en ne touchant pas à son propre parti, ni à sa propre campagne électorale. C'est là la principale faiblesse d'un bill qui, en principe, est bon et qui contient plusieurs réformes utiles que les membres de mon parti demandent depuis de années. Toutefois, il présente plusieurs défauts. Il faut absolument que nous l'examinions soigneusement et en détail au comité.

Nous n'aurons plus le loisir d'examiner cette question. Nous devons le faire à fond maintenant. Nous ne devons pas nous occuper seulement d'une motié de bill comme ce que le gouvernement a présenté et qui sert ses propres intérêts en lui permettant de recourir à son arme la plus puissante. Nous devons adopter un bill qui contiendra les réformes que nous avons l'intention de proposer et qui permettra vraiment d'éviter qu'un parti au pouvoir abuse des prérogatives de sa charge. Nous sommes disposés à préparer des amendements positifs afin d'en faire un bon projet de loi. J'espère que l'ensemble de la Chambre sera prêt à appuyer cette formule au comité.

M. Don Blenkarn (Peel-Sud): Monsieur l'Orateur, certaines des propositions faites à la Chambre ce soir ont été proposées par mon parti avant 1967. On sait depuis longtemps que mon parti est en faveur de mesures destinées à contrôler les dépenses électorales.

J'ai suivi avec intérêt les propos du député d'Algoma (M. Foster) qui a rendu hommage à l'ancien député de Peel-Sud. Je rends, moi aussi, hommage aux efforts qu'il a déployés au cours de la dernière législature pour rédiger des mesures législatives en vue de contrôler les dépenses. Le gouvernement a refusé d'examiner ces mesures. Il s'est présenté devant l'électorat en octobre après s'être assuré qu'aucune mesure législative ne limiterait les dépenses électorales, même s'il avait eu tout le temps voulu au cours de ces quatre ans et demi de mauvaise administration pour faire quelque chose à ce sujet.

Le député d'Algoma a dit que des gens renonçaient à la carrière et aux campagnes politiques à cause des sommes à engager. Dans une certaine mesure, c'est peut-être vrai. Toutefois, en ce qui concerne les principaux partis politi-

Dépenses d'élection

ques, c'est, à mon avis, un non-sens. Dans de nombreuses régions du pays, les candidats aux élections n'ont rien à sortir de leurs poches pour défrayer leur campagne. Ce qui dissuade le plus, c'est non pas ce que coûte la campagne, mais ce qu'il en coûte lorsque vous venez ici à la fin de la campagne.

Peut-être cela est-il un peu en dehors du sujet, mais pour répondre au député d'Algoma, je dirai qu'il est temps que les députés touchent des indemnités et des allocations équivalentes à celles d'un enseignant du niveau secondaire, d'un directeur d'école secondaire, d'un greffier de tribunal, d'un juge puîné d'une cour provinciale, ou de certains des 10,000 fonctionnaires qui travaillent pour le gouvernement. L'une des principales difficultés à obtenir la candidature de gens importants et compétents à une élection réside dans le coût énorme que cela représente pour eux de venir à Ottawa avec leur famille représenter leur région au Parlement du pays. Je dois néanmoins féliciter le gouvernement d'avoir su au moins présenter un projet de loi qui contrôlera d'une certaine façon les dépenses électorales.

Ce bill est attendu depuis longtemps par les Canadiens. Et il est également attendu depuis longtemps par les politiciens. Bon nombre d'entre nous sommes fatigués de l'enclère, de cette situation où nous devons entrer dans une course à la dépense au moment des élections. S'il y avait une limite à cette folle course à la dépense, la situation serait beaucoup plus facile pour nous tous.

Ce bill doit être renvoyé au comité le plus tôt possible. Le comité pourrait l'étudier pendant les vacances d'été de manière à pouvoir entendre des témoignages partout au Canada si nécessaire. Le comité pourra ensuite faire rapport à la Chambre immédiatement après les vacances pour que le bill soit adopté et prenne force de loi aussitôt que possible. Je ne tiens pas à voir toute cette question traîner en comité et le Parlement envisager une autre élection sans un certain contrôle des dépenses.

Je tiens à exprimer certaines des inquiétudes que m'inspire ce projet de loi et que j'espère que le comité étudiera quand le bill lui sera renvoyé. L'une d'elles concerne la limitation des dépenses quand cette limitation joue injustement en faveur des députés en exercice.

● (2110)

Cette restriction ne joue-t-elle pas contre les gens qui essaient d'obtenir un poste, de supplanter un député en place, de se frayer un chemin avec réalisme? Au cours des dernières élections, mes dépenses personnelles ont dépassé d'environ \$6,000 ou \$7,000 la limite accordée d'après le nombre d'habitants en vertu du présent bill. Je n'aurais peut-être pas eu à dépenser tout cet argent si j'avais été un peu plus sage ou un peu plus expérimenté. Il est cependant difficile de se faire connaître dans une région urbaine; c'est peut-être malaisé dans une région rurale également. Un homme qui se présente pour la première fois doit dépenser beaucoup d'argent uniquement pour se faire connaître tandis qu'un député en place a droit à l'affranchissement gratuit, obtient des articles de papeterie; il a le privilège d'avoir une circonscription et le gros avantage que les journaux et les autres media parlent de lui. Le nouveau venu n'a pas ces avantages et il ne peut les obtenir dans une certaine mesure que par l'argent. Le bill dont nous sommes saisis met tout le monde sur le même pied. Je ne dis pas que c'est mal, mais cet aspect du bill m'inquiète doit être examiné par le comité.